La Semaine de la Monnaie à Paris

Rapport de M. Eugène Mathon sur les troubles sociaux résultant de l'inflation

La seconde séance de la Semaine de la Monnaie c'est tenue vendredi. Auteur de M. Fougère, président de la Fédération des Associations régionales, étaient réunis M. François-Marsal, sénateur, ancien ministre des Finances, notre concitoyen, M. Eugène Mathon, président du Syndicat des Fabricants de tissus de Roubaix-Tourcoing, MM. Chequillaume et Arthuys.

Après quelques observations au sujet des travaux de la journée de mardi, la parole est donnée à M. Eugène Mathon. Ce dernier donne lecture d'un rapport, où il expose les troubles sociaux résultant de l'inflation.

Le rapporteur, pour conclure, indique quelques remèdes : L'Etat doit nous ramener à un régime de stabilité monétaire en respectant les accords qui existent entre lui et la Banque de France. L'arrêt de l'émission de nouveaux billets en Allemagne et l'établissement d'une Commission des Finances, exerçant un contrôle absolu sur ses recettes et ses dépenses, sont nécessaires.

MM. Baube, Guyot et Arthuys prirent ensuite la parole dans le même sens. M. Mireaux a donné ensuite un rapport traitant le sujet de l'instabilité monétaire et des salaires.

L'étude du problème monétaire se poursuit

C'est M. François-Marsal qui préside la séance de l'après-midi. L'on continue l'étude du problème monétaire.

M. de Lavergne, secrétaire général de la production française, prend le premier la parole. Il donne un rapport très intéressant et très écouté sur l'instabilité des prix et la moralité commerciale.

Comme M. Mathon, M. de Lavergne réclame la suppression définitive de la loi sur le règlement transactionnel, à la date de son expiration, c'est-à-dire en 1923.

M. Arthuys, secrétaire général adjoint de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, parle de la dévalorisation : il en montre les avantages mais aussi l'impossibilité d'application à l'heure actuelle.

En fin de séance, quelques vœux sont émis, qui, à la séance plénière, seront soumis au vote du Congrès.

LA TROISIÈME JOURNÉE

L'Allemagne et le problème monétaire

Paris, 6 juin. — Au cours de la séance de ce matin, l'assemblée a adopté un vœu tendant au maintien des engagements actuels et au paiement annuel par l'Etat, des avances faites par la Banque de France. Des rapports de M. Jenny sur la spéculation des changes et sur le change, ont été adoptés à l'unanimité.

La baisse du mark est le nœud de la question des réparations et de la reconstitution européenne. D'après les Allemands, c'est le traité de Versailles qui a causé l'effondrement du mark.

Le rapporteur a fait justice de cette assertion et a proposé que l'exécution du traité soit vigoureusement poursuivie. Ce fut d'ailleurs l'avis de tous les assistants, dont plusieurs ont préconisé des mesures pratiques qui relèvent surtout du domaine politique.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le problème monétaire et les transports internationaux

Paris, 8 juin. — Dans l'après-midi, la Semaine de la Monnaie aborde l'étude des palliatifs qui permettront au commerce de travailler même dans l'état d'instabilité actuel. C'est M. Bernard, secrétaire de l'A.I.C.A. de Lyon qui étudie l'état des transports internationaux et les conventions postales.

Avant la guerre, le transport de lettres devait être réglé en francs effectifs et personne ne prenait garde au différences de valeurs des devises. Depuis 1918, chaque Etat s'est acquitté de ses dettes de transport vis-à-vis d'un autre Etat dans la monnaie de ce second Etat. Les pays à monnaie dépréciée recevaient donc des sommes inférieures à leur frais d'acheminement. La Convention de Madrid de 1920 a décidé qu'on reviendrait à l'étalon d'or pour la balance des comptes de chaque pays.

Ayant expliqué le mécanisme de cette compensation, le rapporteur recherche s'il existe un moyen d'améliorer les transports des colis par chemin de fer. Il n'a pas la prétention de découvrir ce moyen, mais il étudie les répercussions de la dévalorisation des monnaies sur les transports ferroviaires. Ce sont les maisons de travail qui ont réglé les transports internationaux, la lettre de voiture internationale ayant disparu ou n'existant pas dans les nations nouvelles. Ces maisons ont assumé les risque du change et ce sont couvertes contre ces risques par des marges importantes, d'où une élévation énorme des prix de transit atteignant un fr. 20 par kilo de Paris à Bucarest. On peut demander aux compagnies de chemin de fer de fixer le taux du change qui sera appliqué aux frais de transport ou de recourir aux opérations à terme de change.

Pour améliorer notre change, il convient d'augmenter l'exportation. Ce résultat sera obtenu par la multiplication et l'intensification des comptoirs qui uniront les industriels fabricants d'un même produit.

M. Mathon insiste sur la mobilisation des créances des comptoirs par des organismes d'exportation. Ces organismes sont donc constitués par le fonctionnement lié d'un comptoir ou des industriels isolés et d'une banque, cette dernière étant chargée de toutes les opérations qui concernent le recouvrement des créances créées au profit du vendeur.

C'est dans le même sens que M. Paschier voudrait voir créer dans le pays exportateur une société-mère, qui centraliserait les services de renseignements, de conseils, de transports et de contentieux, puis dans chaque pays importateur des sociétés symétriques sous forme indigène, qui organiseraient les relations des exportateurs ou importateurs français avec leurs clients ou fournisseurs étrangers. Ces symétriques resteraient en liaison avec le société-mère.

La séance de vendredi matin, à 10 heures, sera consacrée à l'étude de la création, à Paris, d'un marché à terme des changes.

La ville de Leeds confère au maréchal Foch le droit de cité

Paris, 8 juin. — La délégation de la ville de Leeds, qui est venue en France pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la 62e division britannique, a remis, aujourd'hui, au cours d'un déjeuner, le droit de cité de la ville de Leeds au maréchal Foch.

M. W. Hotgon, lord-maire de la ville de Leeds, a prononcé une allocution, exprimant au maréchal, la satisfaction qu'ont les citoyens de sa ville d'ajouter son nom illustre, à la liste des hommes libres de la ville.

Le lord-maire de la ville de Leeds a ensuite offert au maréchal Foch une coupe en argent massif, portant l'inscription suivante:

« *La ville de Leeds au général de division F. Foch, maréchal de France, feld-maréchal de l'armée anglaise.* »

Le maréchal a serré la main de tous les assistants et a exprimé au lord-maire la grande émotion qu'il éprouvait à se voir remettre le souvenir qui lui conférait le droit de cité de la grande ville anglaise.

Une réunion des Commissions de l'Armée et de la Marine

Les ministres de la Guerre et de la Marine et le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aéronautique y assistent

Paris, 8 juin. — Les Commissions de l'Armée et de la Marine se sont réunies sous la présidence de MM. Boudenoot et de Kerguezec.

Les ministres de la Guerre et de la Marine et le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aéronautique assistaient à cette séance.

Le ministre de la Guerre a annoncé qu'il allait déposer, incessamment, sur le bureau de la Chambre, un projet réalisant l'autonomie de l'aéronautique et fixant les conditions d'avancement au sein de cette arme.

Le ministre a aussi indiqué les dispositions qu'il compte introduire dans la loi des cadres, pour limiter les nominations d'officiers étrangers à l'armée dans les cadres supérieurs de l'aéronautique.

Puis il a fait part de son intention de constituer, auprès de l'inspection générale de l'aéronautique, un Comité technique de l'arme dans lequel figureront des officiers commandant ou ayant commandé une troupe d'aviation.

Le général Dumesnil, directeur de l'aéronautique au ministère de la guerre, a fait ensuite un exposé complet de la situation de ses services.

Enfin le colonel Renaud a exposé la situation actuelle des services de la D. C. A. (défense contre avions).

LES RÉPARATIONS

L'emprunt international

Londres, 8 juin. — Le correspondant du « Times », à Paris, dit que l'on espère voir les banquiers arriver à un compromis sur la question de l'emprunt allemand qui, tout en ne réduisant aucunement la dette totale de l'Allemagne suspendra ses paiements intégraux pendant vingt ans.

Les experts allemands

Berlin, 8 juin. — Le Gouvernement a désigné un certain nombre de personnalités du monde financier en qualité d'experts auprès de M. Bergmann, à Paris. En dehors du banquier Melchior qui est déjà à Paris, le Cabinet d'Empire a désigné MM. Ravenstein, président de la Reichsbank; le banquier Mendelssohn, le directeur de la Banque Urbi, le conseiller intime Deutsch. Ces personnes seront envoyées à Paris au fur et à mesure des besoins.

LA PROPAGANDE POUR LA REVANCHE EN RHENANIE

14 anciens officiers du Kaiser en conseil de guerre

Les condamnations

Mayence, 8 juin. — Devant le Conseil de guerre de Mayence ont comparu quatorze anciens officiers de l'armée du Kaiser, parmi lesquels l'ex-général de brigade Bush et les lieutenants-colonels Brielgieb et Rheistellen. Ces dignes serviteurs de l'ancien régime avaient fondé à Wiesbaden une association, filiale du Deutscher Offizier Bund, dont le siège est à Berlin et groupe 34.000 adhérents.

Ce groupement avait pour mission, sous les dehors de sociétés de secours mutuels de propager les idées de revanche parmi les anciens soldats de l'armée impériale résidant en Rhénanie.

Le fondateur de cette association, nommé Jurgens, ex-major de l'armée impériale, a été condamné à trois mois de prison. Trois autres inculpés ont été condamnés par défaut à des peines de un à quatre mois de prison, et les autres inculpés ont été condamnés à des peines variant de 3.000 à 5.000 marks d'amende.

LA MORT MYSTERIEUSE D'UN RICHE CANADIEN A MADRID

L'autopsie

Madrid, 8 juin. — Le Parquet a fait procéder à l'exhumation et à l'autopsie du cadavre du sujet canadien Evans Lefèvre de Bellefeuille, décédé à Madrid.

La mort de M. de Bellefeuille serait due d'après le médecin qui l'assista au tétanos, mais d'après les indications fournies à la police par l'infirmière qui le soigna, elle serait attribuable à une cause suspecte tant par elle-même que par l'attitude de l'entourage du malade, notamment d'une dame blonde se disant princesse polonaise en faveur de laquelle et par une tierce personne interposée, il aurait, disent certains journaux, récemment contracté une assurance sur la vie de 50.000 pesetas valable pour un an.

La princesse a adressé à la presse une lettre annonçant qu'elle traduira en justice les journaux qui l'ont ainsi mise en cause.

La princesse est soumise à une certaine surveillance de la police, mais elle est en liberté.

Le passé de la princesse de Wizniewska

Paris, 8 juin. — Selon une dépêche de Madrid au « Matin » on continue les recherches dans le passé de la princesse Wizniewska. Il semble être définitivement établi qu'elle fut expulsée de France durant la guerre. Il est certain qu'elle séjourna en Suisse pendant trois ans et qu'elle fut arrêtée pour espionnage.

Il existe dans les bureaux de la police suisse un dossier très important sur les agissements de la princesse où elle est classée parmi les espionnes les plus dangereuses.

Lorsqu'elle revint en Espagne en 1920, elle fit des démarches pour aller en Russie comme envoyée spéciale d'une agence d'informations américaines, prétendant avoir à Moscou des amis tout-puissants.

LE DIMANCHE du JOURNAL DE ROUBAIX

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la semaine : L'orientation professionnelle.
L'inauguration à Metz du Monument du Poilu, (M. Poincaré, les maréchaux Foch et Joffre, M. Alapetite. « Le Poilu français », monument).
Le centenaire de Gustave Nadaud. (Une manifestation du « Choral Nadaud » au Parc Barbieux).
Cictons pour juin.
Pensées et Impressions.

PAGE II

Le Guetter matrimonial d'Ecaussines. (Mlle Varlet, présidente de l'œuvre. Une pancarte à l'adresse des visiteurs).
Conte du dimanche : Belloison, candidat (Jean de Feriocq).
La mode masculine.
Les danseuses du Roi de Cambodge à Paris. (Les ballerines cambodgiennes).

PAGES III, IV & V

L'occupation à Roubaix, Lys, Croix, Hem, Leers et Tourcoing.
Les fêtes de Lille du 4 octobre 1922. (Le couronnement de la Reine des Reines. La réception du Cercle « Le Soutien » de Saint-Gilles-les-Bruxelles. Le char de la Reine des Reines. Le char des Brasseurs).
Le derby d'Epsom. (« Captain Cuttle », gagnant du derby).
Les effets d'un orage à Bruxelles. (Ecroulement de la façade d'un estaminet).

PAGE VI

Le Petit-Fils de Recambeld, feuilleton.

PAGE VII

Petites coupures.
Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.

LE NUMERO : HUIT PAGES : 10 CENTIMES.

Chemin de Fer de l'Etat

BUREAU DE TOURISME DE LA GARE DE PARIS-SAINT-LAZARE

Les chemins de fer de l'Etat viennent d'ouvrir comme les années précédentes, dans leur gare de Paris-Saint-Lazare, salle des Pas-Perdus, porte 142, un Bureau de Tourisme, où le public pourra se procurer gratuitement tous les renseignements utiles pour les voyages qu'il désirerait effectuer sur le réseau: Itinéraires, villégiatures, hôtels (prix, situation, confort), locations, distractions, sports, services de transports, lieux, vues de plages, sites, monuments historiques, etc.

Ce bureau fonctionnera pendant toute la saison balnéaire.

LA FUSION DES COMPAGNIES DE TRAMWAYS

Lille-Roubaix-Tourcoing, de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières

L'« Officiel » du 8 juin publie un décret du Ministre des Travaux publics, approuvant et autorisant la convention de fusion intervenue, le 5 mai dernier, entre le Préfet du Nord, les maires de Roubaix-Tourcoing et Armentieres et la société l'Electrique Lille, Roubaix-Tourcoing, les Compagnies de tramways de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières.

PETITES NOUVELLES

Le Congrès annuel de l'Association Fraternelle des employés et ouvriers de chemins de fer français, qui réunit les délégués de nombreuses sections de colonies et de la métropole, a consacré sa première journée à la vérification des mandats et à l'étude des questions relevant du fonctionnement et de l'administration de l'Association.

A Marseille, les incidents qui s'étaient produits à bord des vapeurs des Messageries Maritimes ont été réglés et le dernier des courriers, le « Louqsor » est parti pour l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Des désordres fascistes ont éclaté à Venise. Un ouvrier du port ayant été tué par la garde royale, 300 fascistes ont attaqué l'hôpital de la marine, défoncé les portes, désarmé les sentinelles, et se sont emparés du cadavre de l'ouvrier tué.

A Southampton, un incendie a éclaté dans les chantiers maritimes : Plusieurs yachts, ainsi que des ateliers ont été la proie des flammes. Les dégâts, purement matériels, ont été évalués à un minimum de 100.000 livres sterling.

On annonce que les souvenirs de l'ex-empereur Guillaume paraîtront prochainement en librairie. Les bonnes feuilles ont été offertes par les éditeurs à un grand journal anglais de la cité, qui a refusé, à cause du prix abusif demandé.

On annonce que le gouvernement prépare un texte qui interdira aux fonctionnaires de se présenter aux élections dans leur département, leur arrondissement ou leur canton.

A Moscou, la mission britannique a arboré le pavillon britannique.

LES INTERPELLATIONS SUR LA LOI DE HUIT HEURES

Paris, 8 juin. — Le groupe socialiste de la Chambre a décidé ce matin, de demander une date ferme pour la discussion des interpellations de MM. Lebas et Frossard, sur la journée de huit heures.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 9 JUIN :

Aujourd'hui, saints Pélagie; demain, saint Landry.

160e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 49; coucher, à 20 h. 50.

Lune: Premier quartier du 2. Pleine le 9.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, ouverts de 8 à 12 h., et de 15 à 20 h.

Un concours littéraire à l'occasion de la Journée des Mères

(DIMANCHE 25 JUIN)

Le Comité d'organisation de la Journée des Mères, qui se célébrera cette année à Roubaix le dimanche 25 juin, nous prie d'insérer la communication suivante :

En accord avec les directeurs et les directrices des écoles, un concours littéraire sera organisé entre tous les enfants de la ville.

De nombreux prix, et des médailles, offertes par la Chambre de Commerce, la « Muse de Nadaud », les « Amis de Roubaix », seront répartis entre les meilleures compositions françaises consacrées à ce sujet : Le compliment à la Maman. (Ce que nous devons à nos mères).

Le règlement de ce concours, ses conditions, élaborées entre la « Muse de Nadaud », l' « Association Littéraire du Nord », et les inspecteurs des écoles, seront incessamment communiqués aux concurrents.

Le concours comportera plusieurs catégories et plusieurs degrés.

Une première élimination sera faite par les maîtres des élèves et un médaille attribuée à la meilleure composition de chaque école.

Les meilleures compositions de toutes les écoles seront soumises à un concours général qui aura comme jury la « Muse de Nadaud ». Le Comité de la Journée des Mères est heureux de témoigner publiquement sa gratitude à la « Muse de Nadaud », qui a bien voulu prendre en charge l'organisation de ce concours destiné à susciter un très vif intérêt dans toute la jeunesse de la ville.

Nous apprenons que la ville de Roubaix dote ce concours de trois médailles, destinées à récompenser les lauréats.

HIER, SAINT MÉDARD

S'il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.
Le tiers des biens est au hasard.

La réalisation de ce dicton que l'on craint tant au cours des printemps maussades à cause des quarante jours d'arrosage que le saint populaire traîne à sa suite, est tout à fait désirable cette année par ce temps de sécheresse.

C'était hier Saint-Médard. Il a plu... mais si peu qu'on se demande si l'on peut qualifier de pluie l'essai d'arrosage qui s'est produit à plusieurs reprises au cours de la journée et qui n'a même pas eu l'avantage de faire disparaître la poussière.

Néanmoins il a plu et souhaitons que saint Médard nous gratifiera de ses irrigations dont champs et jardins, mares et citernes ont tant besoin.

Donc,

A moins que saint Barnabé
Ne lui vienne couper le pied.

nous pouvons espérer voir tomber la pluie... du moins si le dicton que nous ont légué nos pères est toujours vrai.

Tout le laisse prévoir, car la température lourde que nous avons eu hier peut faire craindre l'orage dont les grondemeents ont d'ailleurs été entendus très distinctement vers 19 heures.

LES FÊTES DES QUARTIERS DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, DU FONTENOY ET DU CUL-DE-FOUR. — On nous prie d'insérer :

Les candidates sont informées qu'une réunion durant laquelle sera élue la reine des festivités, aura lieu le dimanche 11 juin, rue de Tourcoing, 20.

D'autre part, la Commission hippique prie les propriétaires qui consentiraient à mettre quelques chevaux de selle à la disposition du Comité de bien vouloir adresser leur nom à M. Dujardin, place Fosse-aux-Chênes.

Réunion du bureau, vendredi à 20 h. 30.

LES FÊTES DES QUARTIERS DU SACRÉ-COEUR, CALVAIRE, JEAN-GHISLAIN ET DE LA RUE DE LA VIGNE. — On nous prie d'insérer :

Le grand carnaval d'été, organisé pour le 9 juillet, cette doté de 3.000 fr. de prix.

Les chars-réclame sont admis à participer au cortège, sous réserve que les chansons et articles-réclame seront vendus au profit des Vieillards des Hospices, ou distribués gratuitement.

Nous reviendrons prochainement sur l'attribution des primes.

LA FOIRE AU PLAISIR DU CERCLE SAINT-JOSEPH-DES-CHAMPS, 22, rue de la Paix, a préparé pour son cinéma, un programme à grand succès. Le film comique « Part à deux » expose les tribulations de deux ménages qui se partagent la même maison. En ce temps de crise du logement, il y en a plus d'un qui y reconnaîtra l'histoire de ses propres misères. Mais le clou du programme, c'est le grand cortège historique de Tourcoing de la semaine dernière. Cette actualité attirera tous les amateurs de beaux films. Séance continue de 3 heures à 10 h. du soir.

Pendant ce temps-là, à côté des autres attractions, grand jeu de boules à la plaine pour tous, concours de tir à la carabine et... grande vente d'ouvrages de dames, rubans, dentelles, etc...

LA XVIIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU NORD-TOURISTE est fixée au dimanche 18 juin, à 10 h., au siège social, 11, Contour Saint-Martin, à Roubaix.

Voici l'ordre du jour : allocution du Président; rapport du Comité directeur (situation morale); rapport du trésorier (situation financière); rapport du Commissaire de surveillance; renouvellement du Comité directeur (par tiers); nomination du commissaire des comptes pour 1922; questions et propositions diverses; remise des breloques d'honneur.

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS avise ses adhérents qu'ils peuvent participer, sur simple présentation de leur carte d'adhérent, au concours de tir qui a lieu au Tir National, Stand des Trois-Ponts, rue de Carihem, les 11, 18 et 25 juin, 2, 9, 14, 15, 16 et 23 juillet et tous les samedis compris entre les dates ci-dessus.

Le tir commencera de 8 h. 30 jusqu'à midi et de 14 h. à 18 h.

250 fr. de prix ont été accordés par la Fraternelle pour cette catégorie spéciale. Tarif des munitions, 1 fr. le paquet de 8 cartouches.

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Samedi 10, en l'église Ste-Elisabeth, auront lieu les funérailles de M. René Vaas, sergent au 165e R.I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, tué à Nieuport, le 23 avril 1917, à l'âge de 28 ans.

Assemblée au dépositoire à 8 h. 30.

Les parents de ce brave habitent 31, place de la Fraternité.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — La Mairie nous prie d'insérer ce qui suit :

Le paiement des allocations aux personnes en chômage complet se fera 57, rue de la Balance, le samedi 10 juin, dans l'ordre ci-dessous:

A 9 h., du n° 1 à 450; à 9 h. 30, du n° 451 à 700.

HALLE FLIPO. Très beau choix Fromages : Hollande gras 6, vieux 8, Gruyère bonne qualité 8 fr. Chester 7 et 8. Jambons cuits recommandé 10 fr. Bon vin 1.75. Beurre extra (supérieur à tout) 10 fr. Confiture 2.95. Margarine 4.25. Beaux biscuits fins 8 fr. le kilo. Voir tableaux.

UN AGENT VICTIME D'UN ACCIDENT. — Jeudi, vers 10 h. 40, l'agent de police Lecomte, du 1er arrondissement, qui était de service au pont de la République, fut heurté violemment par une voiture dont le cheval avait été soudainement pris de peur. M. Lecomte a le bras contusionné et ressent des douleurs dans la poitrine. La manche gauche de sa tunique a été arrachée, ainsi que son insigne de la médaille d'honneur de la police.

L'attelage, qui est la propriété de M. Vanootegheem, messager, 79, rue de l'Epeule, était conduit par M. Maurice Veronne, demeurant à Croix, 27, rue Lamartine.

UN NOYÉ AU QUAI DE GAND. — Jeudi, vers 10 h., on a retiré du canal, au quai de Gand, le corps d'un pensionnaire de l'Hospice de la rue de Blanchemaille, M. Paul Leclerc, âgé de 69 ans.

De l'enquête menée par M. D'Astier, commissaire de police du 4e arrondissement, il résulte que M. Leclerc souffrait, depuis très longtemps déjà, d'une maladie de cœur. Il avait quitté l'Hospice, lundi soir vers 17 h.,

DERNIÈRE HEURE

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

M. POINCARÉ ENTENDU PAR LA COMMISSION DES FINANCES

Le Président du Conseil n'est pas partisan d'impôts nouveaux

Paris, 8 juin. — La Commission des Finances a entendu, cet après-midi, M. Poincaré, sur l'équilibre budgétaire.

Le Président du Conseil a fait un long exposé des motifs pour lesquels le projet de budget avait été présenté sans que l'équilibre put en être établi autrement que par des ressources d'emprunt. Il s'est déclaré d'accord avec la Commission pour reconnaître les inconvénients qui résultaient du déséquilibre actuel, ajoutant que le gouvernement, en raison des lourdes charges qui étaient imposées au pays, particulièrement pour les réparations, n'avait pas pu apporter d'autre solution que celle de l'emprunt.

Le Président du Conseil a manifesté alors le désir de connaître les suggestions qui pourraient lui être apportées par la Commission et s'est montré disposé à collaborer avec elle pour rechercher les économies réalisables et les compressions de dépenses qui pourraient être apportées sans nuire à la bonne marche des services publics.

M. Dokanowski, rapporteur général, a alors suggéré un certain nombre de réductions de dépenses, notamment sur les budgets de la Syrie et du Maroc. Une controverse s'est engagée à ce propos avec M. Poincaré, qui a montré que les dépenses prévues pour les chapitres en question étaient nécessitées par les événements extérieurs. Parlant ensuite sur les recettes à prévoir, le rapporteur général a envisagé la création d'impôts nouveaux ou une augmentation des rendements des impôts existants, particulièrement celui sur les bénéfices agricoles et la taxe sur les successions.

Le Président a répondu à M. Dokanowski que le gouvernement estimait qu'il était difficile d'imposer au pays, dans les circonstances actuelles, de nouvelles taxes, mais il a renouvelé son désir de travailler avec la Commission des Finances pour obtenir un meilleur rendement des impôts actuels. Il a fait observer que la Commission des Finances avait été la première à proclamer, il y a peu de temps, qu'il ne fallait pas aggraver les charges fiscales du pays. Si donc, la Commission désire actuellement suivre une politique différente, il lui appartient d'en prendre la responsabilité devant le Parlement.

En terminant, M. Poincaré a maintenu son opinion qu'il fallait avoir recours à l'emprunt, sans toutefois envisager les modalités de cette opération.

Après le départ du président du Conseil, une discussion longue et confuse s'est engagée entre les membres de la Commission. Elle a abouti aux résolutions suivantes:

« La Commission des finances de la Chambre, après avoir pris acte des propositions de collaboration du Gouvernement, persiste dans sa résolution de ne pas rapporter le budget général devant la Chambre avant qu'il n'ait été mis en équilibre; charge son rapporteur général de lui présenter, dans le plus bref délai possible, des propositions tendant à réaliser cet équilibre. Elle décide d'autre part, sur la proposition de M. Louis Martin, d'inviter le Gouvernement à constituer une Commission spéciale, en vue de rechercher les réformes profondes qui pourraient être effectuées dans les services publics. »

A l'issue de cette réunion, plusieurs membres de la Commission ont fait observer que ces résolutions n'impliqueraient en rien une marque d'hostilité à l'égard du Gouvernement, ajoutant que les déclarations du président du Conseil avaient été favorablement accueillies et que la Commission répondrait certainement au désir exprimé par M. Poincaré de collaborer avec le Gouvernement dans toute la mesure de possible à l'amélioration du projet du budget.

LES PRÊTRES ALSACIENS REÇUS A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Paris, 8 juin. — Les prêtres alsaciens qui visitent actuellement Paris, ont été reçus, cet après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le Cabinet du président du Conseil municipal.

LE MARIAGE du Roi Alexandre de Serbie et de la Princesse Marie de Roumanie

Les souverains ont été chaleureusement acclamés

Belgrade, 8 juin. — Les fêtes du mariage royal se sont déroulées par un temps magnifique. Toutes les rues de la capitale étaient pavoisées de drapeaux roumains et yougo-slaves et décorées avec le meilleur goût.

Dès trois heures du matin, la foule affluait pour se placer sur le passage du cortège, des trains spéciaux ne cessant de déverser des flots de curieux qui arrivaient de Bosnie, de Voivodinie, de Slovanie, de Croatie, du Sud de la Serbie.

Ces visiteurs, pour la plupart en costume national, formaient des masses grouillantes d'un pittoresque admirable.

De grand matin, les détachements militaires chargés de constituer les piquets d'honneur sur le passage des souverains et du cortège se sont mis en marche. Les tribunes, les balcons, les fenêtres et les toits même regorgeaient de spectateurs.

Le commencement des fêtes a été annoncé par une salve de 21 coups de canon tirés de la forteresse de Belgrade.

LA QUESTION DE LA REPOPULATION EN FRANCE

LES FAMILLES NOMBREUSES ET LA LOI SUR LE RECRUTEMENT

Le Gouvernement invité à faire connaître son point de vue

Paris, 8 juin. — Le Groupe des familles nombreuses, dans sa réunion d'aujourd'hui, a adopté une proposition de résolution de MM. Bouvet, de Castelnau et plusieurs de leurs collègues, invitant le Gouvernement à exposer au Parlement, au cours de la discussion de la loi sur le recrutement: 1° Comment il entend sur le terrain militaire, résoudre le problème de la diminution inévitable du contingent annuel des recrues dans les années qui suivront l'année 1925, de façon à donner une base stable et solide à la loi du recrutement; 2° Comment il envisage le problème de la repopulation sur les autres terrains financier, économique, colonial et international, et comment il compte enrayer le fléau qui décime la population française et en combattre les effets, en attendant que les Français conscients de leur véritable rôle et de leurs véritables intérêts, consentent de nouveau à mettre au monde les enfants, futurs consommateurs et producteurs de richesses qui seuls permettront à la France de conserver et de remplir son rôle historique dans le monde.

LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

La France et la Conférence de La Haye

Paris, 8 juin. — Le Gouvernement français n'a pris encore aucune décision en ce qui concerne sa participation à la Conférence de La Haye. Si la France s'y fait représenter, c'est vraisemblablement M. Charles Benoist, ministre à La Haye, qui sera désigné pour prendre part à la réunion préliminaire entre représentants alliés et neutres qui doit avoir lieu du 15 au 25 juin.

On ignore encore quels seraient les experts qui éventuellement poursuivraient après cette date l'examen du problème russe, cette fois avec des délégués des Soviets.

Les commentaires de la presse allemande

Berlin, 8 juin. — La presse allemande suit avec peu de commentaires, mais avec beaucoup d'attention, les négociations de Paris. Toutefois la décision prise à la majorité des voix par la Commission des réparations cause une discrète satisfaction.

Le « Tageblatt » écrit: « La thèse française est de plus en plus ébranlée. L'isolement de la France est de plus en plus complet. »

L'affaire de la Banque Industrielle de Chine

M. CALARY DE LAMAZIERE ENTENDU PAR LA COMMISSION DE LA CHAMBRE

Paris, 8 juin. — La Commission chargée de statuer sur la demande en autorisation de poursuites contre un membre de la Chambre, a entendu M. Calary de Lamazière.

A la suite de cette audition, elle a décidé d'entendre le Garde des Sceaux dans sa séance de mardi prochain.

A l'issue de cette réunion, M. de Calary de Lamazière a déclaré qu'il s'était expliqué sur le rôle qu'il avait joué dans la gestion de la Banque Industrielle de Chine, et il a ajouté que sa responsabilité n'avait pas été aussi engagée qu'on le prétendait.

Ajoutons que d'après certains membres de la Commission, M. Calary de Lamazière, justifiant son rôle comme administrateur d'une société maritime, aurait mis en cause certaines personnalités du monde politique qui, d'après lui, auraient été en relations d'affaires avec cette société.

Invité par la Commission à faire connaître les noms de ces personnalités, M. Calary de Lamazière, après avoir consulté ses conseillers juridiques, s'y serait refusé.

LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

Une bombe à Ballinasid

Dublin, 8 juin. — Ce matin, une bombe a été lancée à Ballinasid, dans le comté de Galway. Elle a causé des dégâts considérables à dix maisons dont huit appartenaient à des catholiques et deux à des négociants protestants.

Le pied de la statue de lord Clancarty portait aujourd'hui cette inscription : « Condamné à mort ».

Des hommes armés arrivés en automobile ont pillé la maison de lord Clancarty, enlevant les objets de valeur.

LA RÉFORME DU RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE

Une réunion de la Commission du règlement. Les conclusions du rapporteur sont adoptées

Paris, 8 juin. — La Commission du règlement s'est réunie, aujourd'hui, pour entendre la lecture du rapport de M. Ragaud, sur la proposition de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes, relative à la réforme du règlement de la Chambre.

Les conclusions du rapport, qui ont été adoptées à l'unanimité, sont favorables à la proposition de M. Paul Reynaud. On peut les résumer ainsi:

Il sera placé, dans l'enceinte du Palais-Bourbon, un appareil à volets tournants sur lesquels figureront des tableaux constamment tenus à jour qui permettront de suivre chaque projet ou proposition de loi en indiquant notamment le nom du rapporteur désigné, la date du dépôt du rapport et la date du vote par la Chambre.

Au début de chaque session, la conférence du Président exposera le programme de la session suivante, comprenant, par ordre d'urgence, les principaux projets et propositions de loi dont la Chambre est saisie.

Le droit de parole sera réglementé.

Enfin, la procédure nouvelle prévoit qu'au lieu de faire l'objet d'un débat public, une interpellation peut être renvoyée à une commission compétente, et sanctionnée par un ordre du jour de cette commission.

La commission a décidé de demander l'inscription de la proposition à l'ordre du jour pour une séance du matin, dans le plus bref délai possible.

EN HAUTE-SILESIE

Trois nouveaux meurtres commis par des Allemands

Oppeln, 8 juin. — De nouveaux troubles ont éclaté en Haute-Silésie. A Kussendorf, un groupe allemand a fait une incursion dans la ville et a tué un sujet polonais.

Un homme a été tué à Guttentag et une femme à Rosemberg.

LES ORAGES MEURTRIERS DANS LE MIDI

Les vignobles ont subi d'importants dégâts

Toulouse, 8 juin. — De nombreux cantons de la Haute-Garonne ont été dévastés, hier soir, par un violent orage, accompagné de grêles. Les vignobles ont beaucoup souffert.

DANS LA SOMME

Deux victimes à Acheux

Amiens, 8 juin. — Au cours d'un violent orage, qui s'est abattu sur la région d'Acheux (arrondissement de Doullens), la foudre est tombée sur une meule près de laquelle s'étaient arrêtés M. Jules Vilbert, 50 ans, cultivateur, et son neveu, M. André Vilbert, âgé de 16 ans. M. Jules Vilbert a été tué; son neveu a les deux bras paralysés.

Dernières Nouvelles Régionales

UN HOMMAGE DES « AMIS DE LILLE » A Mgr CHAROST. — Jeudi, un accueil charmant a été fait à l'évêché au Conseil des « Amis de Lille », qui apportait la plaquette depuis longtemps destinée à Mgr Charost. L'exécution de cette œuvre de M. Edgar Boutry, n'était pas achevée lors du départ de notre évêque de la guerre et ne l'était pas davantage lors de la remise qui lui fut faite de la Croix de la Légion d'honneur.

Les « Amis de Lille », d'accord avec l'Evêché, ont jugé qu'il était nécessaire que ce geste ne fut pas retardé davantage et la plaquette a été reçue hier, par M. le chanoine Pajot, qui a bien voulu se charger de la faire parvenir à Mgr Charost, ainsi que la lettre d'envoi.

Cette lettre renouvelle tous les sentiments de respect, d'affection et de reconnaissance que les « Amis de Lille » ont pour celui qui fut pendant l'occupation, le défenseur énergique et éloquent de la population lilloise vis-à-vis des occupants.

UN OUVRIER TUÉ AU DECHARGEMENT D'UN NAVIRE, A CALAIS. — Pendant qu'une équipe d'ouvriers procédaient au déchargement d'un navire, une masse de bois s'est échappée d'une grue et, tombant d'une hauteur de 10 mètres sur le pont du bateau, a tué un ouvrier qui laisse une veuve et plusieurs enfants en bas-âge.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

Paris, 8 juin. — Simples Messieurs. — Finale: Cochet bat Borotra, 6-3, 7-5, 7-2. — Simples Dames. — Demi-finales: Mme Golding bat Mme Vaussard, 6-2, 5-7, 6-3; Mlle Conquet bat Mlle Figueron, 6-3, 6-3. — Doubles dames. — Demi-finales: Mlles Sperança-Cotesiavos battent Mlles Dère-Cousin, 6-2, 6-2; Mlle Conquet-Mme Daunet battent Mmes Golding-Vaussard, 6-3, 3-6, 6-3. — Doubles mixtes, 2e tour: Mlle Cotesiavos-Poulin battent Mlle Dère-Foret, 3-6, 6-2, 6-4. — Demi-finale: Mme Figueron Hirsch battent Mlle Bourreelis-Cochet, 6-3, 6-2.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 8 juin. — Ventes, 8.000; importations, 13.670; américain, hausse, 41; brésilien, hausse, 41; égyptien, hausse partielle, 25.

New-York, 11 heures. — Juillet, 21.11; octobre, 21.13; décembre, 21.06; janvier, 20.92.

Clôture. — Juin, 12.14; juillet, 12.07; août, 12.00; septembre, 11.94; octobre, 11.85; novembre, 11.75; décembre, 11.65; janvier, 11.58; février, 11.51; mars, 11.44; avril, 11.37; mai, 11.30.

Galveston. — Juin, 18.06; juillet, 18.10